

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **99 (1963)**

Heft 3

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

396

M O N T R E U X 2 5 J A N V I E R 1 9 6 3 X C I X e A N N É E N o 3

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.- ; ÉTRANGER FR. 24.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE



Photo «Journal de Montreux»

Un hiver qui compte

Vue assez inhabituelle de la contrée des Mosses et de la Comballaz, prise du «Pilatus-Porter» de l'aérodrome de Montreux-Rennaz

VAUD VAUD

Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Robert Schmutz, Cressire 22, La Tour-de-Peilz

Pensée aux victimes de Lavigny

Au moment d'ouvrir la Chronique vaudoise nous exprimons nos sentiments de profonde sympathie aux familles des enfants victimes de l'incendie de Lavigny.

Nous partageons également la peine de la direction et du personnel de l'Institut éprouvés par cette tragédie.
Comité central SPV.

Candidat au Comité central

Pour le remplacement d'André RoCHAT, la section de Nyon présente la candidature de Pierre Besson, instituteur à Duillier.

Mémento

- 26.1.63 : Congrès SPV : 8 h. 30, Assemblée générale, salle du cinéma Capitole.
15 h. : Conférence de M. P. Goetschin, aula du Collège secondaire de Béthusy : « L'évolution économique du monde actuel et la formation des cadres ».
- 31.1.63 : Guilde de travail, Techniques Freinet : Réunion de la commission enfantine, 16 h. 30, La Tour-de-Peilz.
- 2-3.2.63 : AVMG : ski, Monts-Chevreuils.
9-10.2.63 : AVMG : ski, excursion : Bretaye-Diablerets.
16-18.2.63 : AVMG : ski, relâche, **Dents vertes sur Charmey** et non Verbier.
- 23.2.63 : Groupe de dessin : Morges, visite du Musée Forel (eaux-fortes de Rembrandt).
- 2-3.3.63 : AVMG : Ski, haute montagne : Rosablanc.
- 1-6.4.63 : AVMG : Ski de printemps, ski de haute montagne, Bretaye, Zermatt, Les Grisons.
- 8.6.63 : Assemblée générale de l'Association des maîtresses de travaux à l'aiguille.

Assemblée des délégués

Elle s'est tenue le samedi 19 janvier dès 14 h. 30 au restaurant de la Cloche, à Lausanne.

Présidence : M. G. Ehinger, président du CC.

Principaux points à l'ordre du jour :

a) **Membres honoraires.** Statutairement, ils sont nommés par l'assemblée des délégués et, selon un récent usage, reçoivent leur diplôme au cours de l'assemblée générale.

Trente de nos collègues recevront donc cette distinction le 26 janvier au Capitole. Nous en publierons la liste après le Congrès.

b) **Statuts lausannois.** Conformément à l'art. 36 des statuts SPV, les nouveaux statuts de la section de Lausanne ont été soumis à l'assemblée qui les a approuvés. Seuls les articles nouveaux ou modifiés ont été présentés par J. Fr. Ruffetta.

c) **Messages.** Le président donne lecture d'un message de « Vacances des jeunes ».

Le collègue J. Vittoz, délégué à l'Exposition nationale, donne également lecture d'un texte ayant trait à la participation de l'école à cette grande manifestation.

e) **Les communications du comité** donnent l'occasion au président d'inviter les sections à faire diligence pour envoyer les rapports demandés en 1962 :

1. Conditions du travail dans l'enseignement.
2. Comment donner aux collègues femmes plus d'occasions de se manifester dans les activités SPV.

Un nouveau sujet sera mis à l'étude en 1963 : La semaine de 5 jours.

Candidatures au bureau de l'assemblée : sont présentées : Mlles Andrée Blanc, Payerne, Rosine Meylan, Nyon.

Candidature au CC : est présenté : Pierre Besson, Duillier.

Encaissement des cotisations par le caissier central : Dans leur très grande majorité, les sections préfèrent encaisser elles-mêmes leurs cotisations.

Vérificateur des comptes : est désignée Mlle Martine Neyroud, Grandcour.

f) **Rapports des commissions et délégations.** A une exception près, ils sont mis en discussion dans leur ordre de publication dans l'« Educateur ».

Quelques rapporteurs, Falconnier, Pécoud, Joost, Bignens... ajoutent un complément oral à leur texte. Nicole, tout spécialement, compense l'aridité des chiffres du sien par des commentaires forts savoureux et pertinents.

Tous les rapports sont approuvés.

La section d'Aigle, par son président Vurlod, demande une modification du catalogue de la centrale de documentation, modification qui permettrait de trouver plus facilement que ce n'est le cas actuellement tous les documents relatifs à un même sujet.

Proposition adoptée par l'assemblée.

g) Divers.

Indice du coût de la vie. La section d'Aigle également émet un vœu à ce propos : *Que l'indice du coût de la vie au cours d'une année n'influence pas seulement le salaire de l'année qui suit mais nous soit retourné pour l'année écoulée (selon le mode genevois, par ex.).*

Ce vœu est pris en considération.

Enfin, sur une dernière intervention de Vurlod, assez longue discussion au sujet des compléments de salaire communaux.

De nombreux avis sont émis quant à la politique à suivre en ce domaine.

R. S.

Guilde de travail — Techniques Freinet

La commission enfantine se réunira jeudi 31 janvier à 16 h. 30 dans la classe de M. Gebhard à La Tour-de-Peilz.

Si la route le permet des collègues genevois se joindront à nous. Apportez les réalisations de vos élèves.

AVMG - Cours de ski

L'Association vaudoise des maîtres de gymnastique organise du samedi 2 au dimanche 3 février aux Monts-Chevreuils un week-end à ski.

Possibilité de ne participer à ce cours que le dimanche seulement. L'AVMG prendra à sa charge la moitié des frais de déplacement de ses membres.

Des renseignements complémentaires seront donnés à tous ceux qui s'annonceront avant le 27 janvier à R. Yersin, av. Rolliez 12, à Vevey.

AVMG - Excursion Bretaye-Les Diablerets les 9 et 10 février

Le cours est destiné aux maîtres désireux de se documenter sur les problèmes que posent l'organisation et la conduite d'une excursion à ski avec une classe.

Logement en dortoirs. Possibilité de rejoindre le cours le dimanche matin.

Renseignements et inscription auprès du chef de cours : J.-J. Lambercy, route du Chasseur 13, Prilly.

AVMG - Cours du relâche du 16 au 18 février 1963 ATTENTION !

Au moment de la confirmation du cours de Verbier à l'hôtelier, (les délais étaient impérieux !) nous n'avions que *deux inscriptions*. Le cours en cette station est donc annulé.

Pour chercher tout de même à satisfaire sa clientèle, l'AVMG institue un cours meilleur marché aux Dents-Vertes sur Charmey, la belle et nouvelle station fribourgeoise. Pension complète au Restaurant des Dents-Vertes, en dortoirs confortables. Leçons de ski par ISS.

Prix : membre AVMG : 40 fr., non-membre : 50 fr., plus transport (év. en voiture) et montepente ad lib.

S'inscrire immédiatement par tél. ou carte postale à Paquier J. P., Villardiez 18, Pully, tél. (021) 28 49 78.

Sauf avis contraire des intéressés, les inscriptions au cours de Verbier sont reportées sur le cours des Dents-Vertes.

AVMG - Cours de ski de printemps

Comme elle le fait depuis de nombreuses années, l'Association vaudoise des maîtres de gymnastique organise, durant les vacances de Pâques, des cours de

ski de printemps pour les membres du corps enseignant vaudois et des autres cantons.

Cours de Bretaye : du 1er au 6 avril 1963.

Chambre et pension au Restaurant du Col, à Bretaye, leçons de ski par ISS, nombre de places limité (28). Prix : membre AVMG : 110 fr. ; non membre : 130 fr. Enfants jusqu'à 12 ans, en chambre : 90 fr., en dortoir : 75 fr. Réduction pour couche en dortoir : 15 fr.

Collectif Lausanne-Bretaye : 12,40 fr. ; abonnement pour les téléskis : 25 fr. ; assurance facultative : 6,30 fr.

Renseignements et inscription auprès de David Stuby, Vuilliemmin 32, Lausanne, jusqu'au 10 mars, tél. 23 56 08.

Cours de Zermatt : du 1er au 6 avril 1963.

Chambre et pension à l'Hôtel National-Bellevue — Abonnement à courses illimitées sur le chemin de fer Zermatt-Gornergrat — Leçons de ski par instructeurs de ski ou descente sous conduite ou ski libre — Voyage collectif Lausanne-Zermatt.

Prix : membre AVMG : 210 fr. ; non-membre AVMG : 230 fr.

Le service, les taxes, tout est compris dans ce prix. Renseignements et inscription jusqu'au 1er mars auprès de Roger Yersin, av. Rolliez 12, Vevey.

Cours de haute montagne : du 30 mars au 6 avril 1963.

Ce cours à ski aura lieu dans le massif de la *Bernina*. Ascensions projetées : de la cabane Boval : Piz Misaun, Piz Palü, Piz Bernina, Piz Morteratsch. De la cabane Tschierva : Piz Glüschaint, (évent. Piz Roseg), puis traversée par la Fuorcla Surlej sur Silvaplana. Les participants doivent être bien entraînés. Coût approximatif (sans guide) : membres AVMG : 180 fr. ; non-membre : 200 fr.

Y compris frais de pension dans les cabanes.

Inscription provisoire jusqu'au 9 mars 1963 auprès de R. Martin, ch. du Trabadan 5, Lausanne (tél. 23 48 74).

Le chef technique AVMG :

R. Yersin

NEUCHÂTEL

Assemblée générale extraordinaire

Convoquée le 16 janvier à la Chaux-de-Fonds, elle devait discuter de la révision de la loi sur l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire, seul objet à l'ordre du jour.

Par acclamation, M. Georges Bobillier fut nommé président de l'Assemblée, conformément aux nouveaux statuts cantonaux.

M. Marcel Jaquet fit l'exposé des faits concernant la réforme, rappelant en particulier le résultat de la consultation des sections avant le vote du Grand Conseil.

accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution

assurances vie

Mutuelle
Vaudoise
Accidents



Vaudoise Vie

La Mutuelle Vaudoise Accidents
a passé des contrats de faveur
avec la Société pédagogique
vaudoise, l'Union du corps enseignant
secondaire genevois et
l'Union des instituteurs genevois

Rabais sur les assurances accidents

Il était bien entendu que nous n'avions pas à revenir sur l'attitude négative de la majorité de nos membres. Ce vote fut considéré comme acquis.

Une discussion s'engagea d'abord sur la procédure à employer ce jour-même dans les votations prévues. La majorité demanda de s'en tenir aux dispositions statutaires qui donnent validité à toute décision prise à la majorité simple.

Une discussion assez passionnée suivit sur l'opportunité de faire une campagne contre le projet. Les 9/10 des votants l'écartèrent. Puis, à l'unanimité, on s'en tint à l'envoi du communiqué suivant aux journaux du canton :

Loi portant revision de la loi sur l'enseignement primaire et de la loi sur l'enseignement secondaire.

« La Société pédagogique neuchâteloise, réunie à la Chaux-de-Fonds en assemblée générale extraordinaire le 16 janvier 1963, a confirmé la décision prise par les

assemblées de district au sujet du projet de revision des lois sur les enseignements primaire et secondaire.

Elle estime ne pas pouvoir soutenir le projet présenté.

Elle continuera cependant à collaborer à toute action propre à introduire dans nos classes les réformes qui s'imposent, tant sur le plan cantonal que sur le plan romand, pour adapter notre école à notre temps. »

W. G.

Voyage de printemps

Il aura lieu très probablement la deuxième semaine des vacances, c'est-à-dire celle qui commence au lundi de Pâques. Durée : 6 ou 7 jours.

Itinéraire : Bruxelles, Anvers, Rotterdam, La Haye, Haarlem, Amsterdam, Alkmaar, Utrecht, Cologne, Mayence, Fribourg-en-Brisgau.

Tout le détail paraîtra prochainement dans l'« Educateur ». Renseignements, circulaires, à demander à Willy Guyot, rue Georges-Perrenoud 40, Le Locle.

JURA BERNOIS

Ceux qu'on a fêtés...

De nombreux collègues jurassiens ont été fêtés au cours des dernières semaines de l'année écoulée et dans les premiers jours de 1963. Nous nous plaignons à signaler ici les manifestations dont nous avons eu connaissance, tout en priant nos collègues de nous faire part de ce qui pourrait se passer dans leurs communes respectives.

A *Plagne sur Biemme*, Mlle Claire Grosjean a célébré ses 40 ans d'enseignement en présence de M. l'inspecteur Berberat, de la Commission d'école et de M. Paul Villos, maire. Des remerciements et des vœux furent adressés à Mlle Grosjean, qui fut très affectueusement et très chaleureusement fêtée par ses petits élèves et par les autorités.

A *Reconvilier*, M. Jean Zbinden, recteur et Mlle Gertrude Friedli, institutrice, ont fêté leurs 25 années d'activité pédagogique. MM. Jost, inspecteur, E. Sauterin, président de la Commission d'école et A. Klopfenstein, maire, prononcèrent d'aimables paroles tandis que les élèves exprimaient leur gratitude par un beau chœur.

A *Fahi*, c'est Mlle Juliette Rérat qui a célébré ses 40 ans d'enseignement au titre de maîtresse d'ouvrages. On a relevé à cette occasion que cette collègue dévouée n'avait pas manqué une seule heure de leçon durant cette longue période de fructueux travail.

A *Courtelay*, en présence des autorités scolaires et communales, Mlle Marguerite Blanc, institutrice, a célébré, elle aussi, ses 40 ans d'enseignement. Au cours de la cérémonie qui s'est déroulée à l'école, MM. Berberat, inspecteur, P. Erismann, maire et A. Liengme, conseiller communal, adressèrent leurs compliments et leurs vœux à Mlle Blanc.

A *Fontenais*, enfin, M. et Mme Perrenoud, instituteurs, ont pris leur retraite après 80 ans d'enseignement dans la même commune, dont 47 pour M. Perrenoud. Au cours de la cérémonie qui marqua le départ de ces deux excellents collègues, MM. Richert, président de la Commission d'école, Veya, maire, Cattin, curé, Pétermann, inspecteur scolaire, Adatte, président de la SIB, section d'Ajoie et Sanglard, instituteur, exprimèrent leur vive gratitude à M. et Mme Perrenoud,

« un couple d'éducateurs au grand cœur et à la bonté proverbiale ».

A son tour, l'« Educateur » adresse ses félicitations et ses vœux à tous ces collègues qui furent à l'honneur dans leurs villages.

H. D.

Assemblée générale annuelle de l'Amicale d'anciens élèves de l'Ecole normale des instituteurs, Porrentruy

L'Amicale d'anciens élèves de l'Ecole normale des instituteurs a tenu dernièrement son assemblée générale annuelle à l'Ecole normale de Porrentruy. Devant une assemblée bien revêtue, en présence de M. Ed. Guéniat, directeur et de plusieurs membres du corps enseignant de l'Ecole normale, le président M. Georges Rais, instituteur, ouvre l'assemblée et salue l'assistance.

Le procès-verbal de la dernière assemblée, parfaitement rédigé par M. Laurent Froidevaux, est approuvé à l'unanimité. Il appartient ensuite au président de retracer l'activité de l'Amicale durant l'année 1962. Parlant du Bulletin annuel, il souligne le grand succès remporté par la publication du « Cours de manipulations élémentaires des sciences naturelles », par M. Dr Ed. Guéniat. Cet opuscule, largement diffusé dans toute la Suisse romande a valu à l'Amicale plusieurs messages cordiaux et encourageants. D'autre part, un prix a été offert à un élève particulièrement méritant de l'Ecole normale ; ce geste entre désormais dans les traditions de l'Amicale.

Les rapports du trésorier et des vérificateurs des comptes sont acceptés avec remerciements à leurs auteurs. Le comité présente ensuite le programme d'activité pour 1963. Comme l'Ecole normale des instituteurs fête le 125^e anniversaire de sa fondation, l'Amicale marquera cet événement par un geste tangible. Le Bulletin 1963 sera publié en hommage à l'Ecole normale et contiendra les œuvres originales de deux membres de l'Amicale : poèmes de Bernard Chappuis, instituteur, illustrés par Jean-Pierre Grosjean, professeur de dessin. Indépendamment de la publication du Bulletin, l'Amicale élargira le cercle de ses activités en utilisant certaines installations et moyens d'enseignement

que l'Ecole normale met à sa disposition. Après quoi, M. Ed. Guéniat, directeur de l'Ecole normale donne un aperçu de l'activité générale de cette institution, en 1962. L'assemblée applaudit ensuite l'entrée de douze nouveaux membres dans l'Amicale.

L'ordre du jour comprenait une partie récréative. Le comité a eu la main particulièrement heureuse en s'adressant à M. Edgar Sauvain, instituteur et membre

de l'Amicale, pour présenter un film dont il est le réalisateur : « Techniques nouvelles, esprit nouveau ». Ce vibrant message d'un grande et heureuse « famille » au travail a été applaudi chaleureusement.

Après cette assemblée très constructive, les participants se regroupent autour d'une collation offerte par la direction de l'Ecole normale et passent encore quelques moments dans la plus franche cordialité.

DIVERS

Rencontres internationales de jeunes en Avignon

Les rencontres internationales de jeunes sont organisées dans le cadre du XVIIe Festival d'art dramatique présenté par le Théâtre national populaire.

Ces rencontres qui seront réalisées en 1963 pour la neuvième fois, sont ouvertes à des jeunes, filles et garçons, âgés de 18 à 25 ans, de toutes nationalités et de formations diverses.

Les jeunes assisteront à trois ou quatre représentations dramatiques données le soir, en plein air, dans la cour d'honneur du Château des Papes, par le Théâtre national populaire. En outre, ils prendront part à des débats sur le théâtre et à des excursions en groupes que leur permettront de découvrir la Provence dans les meilleures conditions possibles.

Il y aura deux sessions de sept jours chacune :

1. du 16 au 23 juillet 1963 ;
2. du 26 juillet au 2 août 1963.

Les frais de participation, comprenant le logement, la nourriture, les représentations théâtrales, les excursions en car à travers la Provence, l'assurance, s'élèvent à 85 francs suisses environ.

Inscriptions jusqu'au 1er mai 1963.

Renseignements et inscriptions auprès de M. Jean-Jacques Bolanz, instituteur, Bullet (VD).

Exposition internationale et interscolaire de philatélie éducative

Le timbre — trait d'union entre les peuples — instruit.

Conscientes de la valeur exemplaire du timbre-poste comme facteur à la fois d'éducation et de compréhension internationales, la Commission nationale monégasque pour l'UNESCO et l'Union philatélique monégasque organisent, en 1963, la SCOLATEX II, exposition internationale et interscolaire de philatélie éducative.

L'épreuve consiste à illustrer, au moyen de timbres, un thème, une idée, une théorie, une étude, ou encore une description, laissés au libre choix des concurrents.

I. — Tous les jeunes gens et jeunes filles âgés de 18 ans au 31 décembre 1962, et fréquentant à cette date un établissement scolaire ou universitaire, sont admis à concourir.

Ils pourront concourir individuellement ou participer à un envoi collectif (classe, groupe scolaire ou universitaire, club de jeunes...).

II. — Les concurrents individuels soumettront chacun trois feuilles au maximum, par l'entremise de la Commission nationale pour l'UNESCO de leur pays, ou de l'organisme mandaté par elle.

Dans le cas d'envois collectifs, il ne pourra être présenté plus de douze feuilles par classe, groupe scolaire ou universitaire, club de jeunes...

III. — Les timbres, neufs ou oblitérés (dont la cote ne sera pas prise en considération), seront collés sur des feuilles utilisées *dans le sens vertical*, au format maximum de 25 cm × 35 cm.

IV. — Les feuilles comporteront une ou plusieurs légendes, rédigées dans l'une des six langues ci-après : anglais, espagnol, français, russe, allemand, italien.

V. — Chaque feuille devra comporter au dos :

- a) *Dans le cas d'envois individuels* : les noms, prénoms, âge de l'auteur, ainsi que le nom et l'adresse de l'établissement scolaire ou universitaire fréquenté, ou du club de jeunes dont il est membre.
- b) *Dans le cas d'envois collectifs* : la catégorie d'âge, ainsi que le nom, l'adresse et le cachet de l'établissement scolaire ou universitaire, ou du club de jeunes participant.

VI. — Toute demande de renseignements sera adressée à M. A. ZWILLER, commissaire général de SCOLATEX II, Commission nationale monégasque pour l'UNESCO, B. P. No 9, MONACO-VILLE.



Abereg-Steiner & Cie S.A.

Fliederweg 10, Berne 14

La maison de confiance pour la confection de vos

CLICHÉS

Duplicatas - Galvanos - Stéréos - Photolithos

Pensez aux petits oiseaux 

école
pédagogique
privée

Floriana

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27
Pontaise 15, Lausanne

- Formation de **gouvernantes d'enfants, jardinières d'enfants et d'institutrices privées**
- Préparation au **diplôme intercantonal de français**

La directrice reçoit tous les jours de 11 h. à midi (sauf samedi) ou sur rendez-vous

la main à la pâte... la main à la pâte... la main à la...

Enfance, No 3, 1962, 41, rue Gay-Lussac, Paris 5e.

Le numéro de cette revue qui vient de nous parvenir renferme une étude très intéressante intitulée « Le temps d'apprendre à lire ». Cette recherche, entreprise par un groupe de psychologues de l'école de Beaumont, tendait à déterminer l'opportunité et la durée probable de l'apprentissage de la lecture chez des jeunes enfants. La batterie utilisée comprend 13 épreuves faisant appel à toutes les aptitudes reconnues nécessaires à l'acquisition de cette technique.

Les conclusions permettent de fixer entre 5 ans 9 mois et 6 ans 3 mois l'âge idéal pour entreprendre cet apprentissage. L'application généralisée de ces tests pourrait rendre de grands services aux maîtresses de classes enfantines. Elle leur permettrait de créer des groupes d'enfants travaillant à un même rythme. Enfin, elle donnerait de précieuses indications sur les exercices qui doivent précéder l'apprentissage de la lecture.

F. B.

Le livre unique des petits, par L. Dumas et M. Lorillou. Classiques Hachette, Paris, 1962.

Concentrer en un seul ouvrage tout le programme de lecture, calcul, écriture et vocabulaire, tel est le but poursuivi par les auteurs. L'accent est porté sur la lecture, dont l'apprentissage constitue l'activité essentielle.

Les sons sont étudiés dans un ordre qui se rapproche de celui de nos manuels. De nombreuses images, présentées dans une mise en page variée, agrémentent des textes simples.

Ce livre peut être recommandé aux maîtres et maîtresses de classes à plusieurs années. Il apprend à observer, à réfléchir et fournit la matière à de nombreuses leçons de vocabulaire et d'élocution.

F. B.

LE CEP ET LA BROYE

Curieux titre, direz-vous ! Je souris d'avance : j'imagine les efforts que vous ferez pour essayer de trouver un lien d'associativité ou de causalité entre ces deux termes.

Il ne s'agit, ici, que de la juxtaposition arbitraire de deux leçons, la première sur le raisin, la seconde sur l'hydrographie, toutes deux données par des candidates (bachelières) à l'École normale. Ces exemples (authentiques !) me permettront de dénoncer le caractère *in vitro* de la préparation antérieure de ces jeunes filles.

Rien ne manquait à cette leçon sur la vigne : les grappes, suspendues à une ficelle horizontale et qui, divisée en grappillons, firent les délices des petits en fin de leçon ; les feuilles de vigne, tachées par l'automne, qui décoraient le pupitre, les dessins au tableau noir ! J'oubliais le cep. Ce cep, la candidate le présenta aux enfants, la tête en bas, en le tenant par le pied, à la manière d'un lustre. Un beau candélabre ! Et elle décrivit comment, au printemps, les sarments naissaient, se développaient verticalement, se feuillaient et finalement se garnissaient de grappes.

Lors de la critique de la leçon, je priai la jeune fille de reprendre sa démonstration et je dus me convaincre que la malheureuse n'avait jamais observé *in situ* un cep puisqu'elle le brandissait de nouveau à l'envers.

Assez bonne leçon sur les cours d'eau du canton de Neuchâtel ! La carte murale, le tableau noir, les cartes personnelles des élèves, un tirage hectographique « muet », tout tend à donner à cette heure un caractère actif. Une liste (un peu trop complète et détaillée) des cours d'eau s'élabore ; les enfants sont appelés à les « montrer » à la carte.

« De la source à l'embouchure, pas en remontant le courant ! » précise plusieurs fois la candidate. Mais quand un étourdi cite la Broye, elle intervient, prouve que cette rivière n'est pas neuchâteloise *, en la situant sur la carte. Lentement, elle promène sa baguette du lac de Neuchâtel au lac de Morat, et du lac de Morat au bord inférieur de la carte.

J'ai un soupçon et lors de la critique je dis à cette jeune fille : « Décrivez donc, sur la carte, le cours de la Broye ! »

— La Broye sort du lac de Neuchâtel, se jette dans le lac de Morat ; elle sort du lac de Morat... » la baguette s'arrête à nouveau, dans la région de Payerne, au bas de la carte.

— Et ensuite, dis-je insidieusement ?

— Ensuite... excusez-moi... je ne vois plus... j'ai un blanc ! »

Sans être aussi méchant que C.-F. Landry qui, dans un article récent, a stigmatisé « cette chose imbécile qui s'appelle l'enseignement » je ne puis, en face de cas aussi lamentables, que dénoncer la science livresque et théorique donnée à nos normaliens lors de leur passage dans l'enseignement secondaire, inférieur et supérieur.

La jeune fille au cep, le jour de son examen de biologie, discuterait certainement brillamment sur la cytologie et sur le métabolisme végétal (anabolisme et catabolisme) ; l'autre jeune fille était ferrée à glace sur la bibliographie géographique, sur les constantes du peuplement, sur la projection azimutale.

Mais, hélas, la première n'avait pas « regardé » un cep et la seconde n'avait pas réfléchi au bassin collecteur du lac de son enfance.

* ... ou si peu !... (voir la carte nationale).

A. Ischer.



Le métier

Je relis ce matin « Les petits des hommes » où Gilbert Cesbron accompagne de brefs commentaires d'admirables photos de gosses, d'enfants de partout. Ces commentaires sont beaux eux aussi, la plupart étant de véritables poèmes lourds de tendresse. Pourtant une lassitude, une tristesse vous saisit au fil de ces pages, une tristesse de mauvais automne émane peu à peu de cette lecture. Il semble, à en rechercher la cause, qu'aux yeux du poète, l'enfance soit un temps d'exception, un temps pour lui-même, un répit en quelque sorte, le seul instant de vérité si l'on veut. Il semble à lire Cesbron (et tant d'autres avec lui) qu'il existe une vérité et une beauté propre à l'enfance, que cette enfance est un haut lieu, après quoi commence la descente vers le réel. Car nous y arrivons. Si la vérité est dans l'enfance, c'est que seul l'enfant serait capable de rêve. Sa grandeur résiderait dans cette possibilité de dépassement, cette aptitude à prêter vie aux choses, à ce don de poésie en un mot. Le réel serait misérable et laid et l'enfant glisserait inexorablement sur la longue pente qui aboutit aux terres finies de l'âge adulte.

* * *

Il y a un peu de vérité dans tout cela, mais il n'y en a qu'un peu je crois et mal orientée encore, elle ne regarde pas vers le soleil. La beauté de l'enfance n'est pas tellement (et seulement) dans le rêve que dans la pauvreté, la simplicité née de la soumission à un père qui est sécurité et pouvoir, la non-révolte, l'humilité. La beauté de l'enfance est dans la simplicité et la sécurité de l'obéissance, elle naît de l'unité qui en résulte, de l'harmonie qui en est le fruit. Elle est pour beaucoup dans ce que l'enfant tient le rôle auquel il est naturellement destiné. Bernanos a écrit à ce sujet quelques lignes admirables :

« D'où vient que le temps de notre petite enfance apparaît si doux, si rayonnant ? Un gosse a des peines comme tout le monde, et il est, en somme, si désarmé contre la douleur, la maladie ! L'enfance et l'extrême vieillesse devraient être les deux grandes épreuves de l'homme. Mais c'est du sentiment de sa propre impuissance que l'enfant tire humblement le principe même de sa joie. Il s'en rapporte à sa mère, comprends-tu ? Présent, passé, avenir, toute sa vie, la vie entière tient dans un regard, et ce regard est un sourire. »

* * *

L'indigence et l'inquiétude de l'adulte, puisque indigence il y a souvent, qui contraste avec l'opulence spirituelle et la confiance de l'enfant, est liée à l'isolement où le place son orgueil. Sa soif à la séparation de la Source. Il prend un pouvoir qu'il est incapable d'assumer. N'est pas Roi qui veut. Il n'y a qu'à voir comment marche le Royaume. Que j'aime cette parole de notre Seigneur : Mat. 18, v. 3 : « Si vous ne devenez comme les petits enfants... » Et renonçant ainsi à notre grandeur nous participons à celle de notre Seigneur. Et il n'y a certes rien à perdre au change.

Je vois Basilius froncer le sourcil. Qu'est-ce que cela vient faire dans « le métier ». Ecoute, mon vieux, j'ai des enfants bien vivants dans ma classe et alors si le métier ne s'élève pas au-delà de la preuve par 9, je préfère m'en aller et vendre des brosses de porte en porte.

* * *

L'important n'est pas tellement ce que nous leur apportons que ce dont ils s'emparent. Je peux présenter une pleine corbeille de raisin et voilà qu'ils n'en prennent qu'un grain. Je peux offrir une pauvre petite pomme et ô merveille ! ils la mangent toute. Il est bon de se préoccuper de ce qu'ils mangent plutôt que de ce qui figure sur la table. Et le danger vient de ce que rien n'est plus rassurant qu'une table bien garnie, toujours plus garnie...

* * *

Se préoccuper de ce qu'ils digèrent plutôt que de ce qu'ils ingurgitent puisque l'école a tant de moyens de faire avaler.

* * *

Que de systèmes, que de théories, que d'écoles, que de mouvements pédagogiques, que de mots, que de vérités bien alignées sur les rayons du savoir et de la connaissance. Il en faut, je sais bien, je n'en nie pas l'utilité. Ce qui importe pourtant est autant que l'outil celui qui s'en sert. L'œuvre naît de leur mariage. Mais l'outil revêtu aujourd'hui d'une presque royauté ne devrait marcher qu'en queue de cortège. Marcher bien sûr, mais derrière.

La maîtresse qui m'a appris à lire, alors que j'étais grand comme un tabouret de cuisine, me prenait sur ses genoux et me montrait de grosses lettres de bois. Puis elle nous parlait de la pêche à la baleine et sur une image fixée au mur, on voyait une barque renversée d'un coup de queue. Ou bien elle nous emmenait dans les tourbières et nous faisait taire pour écouter le pipit spioncelle. Ce fut la plus belle école de ma vie, la plus chaude, la plus vivante, celle que je n'oublierai jamais. Cette maîtresse, cette pauvre maîtresse de village, n'avait ni diplôme, ni le plus petit papier officiel. La commune lui donnait un peu d'argent, juste de quoi vivre et le bois pour l'hiver.

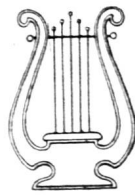
* * *

Je reviens pour conclure aux « Petits des hommes ». Danger encore de voir dans chaque enfant un Picasso ou un Mozart. Il y a plus et moins tout à la fois. De l'artiste en chacun, je veux bien. Mais, moi, l'art qui m'intéresse, c'est d'abord celui qui conduit à vivre en vraie fraternité avec les hommes. L'art est enfant de la beauté, que je ne néglige point, crois-le. Mais la beauté toute nue, qui laisse les hommes seuls, à leur misère, est la pire des divinités païennes.

Daniel Courvoisier.

A l'écoute du poète

Henri Devain



Henri Devain, né à Neuchâtel en 1912, est aujourd'hui instituteur à La Ferrière (Jura).

Lauréat du Prix Gaspard-Vallette en 1951, du Prix littéraire de la Société jurasienne d'Emulation en 1953, il est délégué de « Flammes Vives » pour la Suisse romande.

Henri Devain chante avec prédilection la bonne humeur et la joie de vivre.

Il a bien voulu nous autoriser à faire paraître les poésies ci-après. Nous l'en remercions de tout cœur.

Maurice Nicoulin.

Œuvres

A l'enseigne de la rime (poèmes).

Bagatelles (poèmes).

Hiver gaillard (ballades).

Rumeurs (sonnets).

Au jardin de ma tendresse (poèmes).

L'heure adorable (chœurs et poèmes de Noël pour les enfants).

CHOIX DE POÈMES POUR LES ENFANTS

AU PRINTEMPS

*Au printemps, l'on rit et l'on chante,
On court dans les sentiers fleuris,
On voit les étoiles filantes
Des hirondelles sans soucis.*

*On regarde s'ouvrir la feuille
Pâle et frêle du marronnier,
Puis au bord du ruisseau l'on cueille
Le premier trolle printanier.*

*Dans l'azur qui frissonne, on lance
Un miraculeux cerf-volant,
Et l'on fait un voyage immense
Sur les ailes de l'oiseau blanc.*

*On revient sur terre, on s'agite,
On crie, on s'aime, on est heureux.
La vie est douce et sans limites
Et le bonheur si savoureux !*

(« Rayons de soleil », livre de lecture 3e année, Librairie de l'Etat, Berne.)



LES ŒUFS DE PAQUES

*N'est-ce pas le Lapin de Pâques
Qui trotte là, dans le verger ?
Ecoute... Une branchette craque,
Entends-tu, sous son pas léger ?*

*Cher Lapin ! Vieil ami fidèle
Au doux rendez-vous du Printemps !
M'apportes-tu, sous la tonnelle,
Les œufs éclatants que j'attends ?*

*Les rouges seront pour mon frère,
(Il aime tant cette couleur ;
Moi, c'est le bleu que je préfère !)
Lesquels veux-tu, petite sœur ?*

*Tu ne dis rien ? Tes yeux sont tristes...
Qu'as-tu ? On t'a fait du chagrin ?
Est-moi, dis ? Tu vois, j'insiste :
Ne suis-je plus ton vieux copain ?*

*Tiens ! tu pourras choisir toi-même !
Ce sont les bleus que tu voudrais ?
Tu les auras... puisque je t'aime !
Et c'est pour ça que tu pleurais ?*

*Allons, souris ! Et courons vite
Chercher nos œufs dans le verger ;
Obéis, puisque je t'invite...
Je te laisserai partager !*

(« Rayons de soleil », lectures 3e année, Librairie de l'Etat, Berne.)



LE PETIT LIÈVRE

*Le petit lièvre a tant couru,
Dans la grande forêt qui pleure,
Le petit lièvre a tant couru
Que lorsque le soir bleu parut,
Il avait perdu sa demeure.*

*Tristement, au pied d'un sapin,
Il s'est assis sur son derrière ;
Tristement, au pied d'un sapin,
Comme un simple petit lapin,
Il se lamente à sa manière.*

*Sous son doux pelage mouillé,
Craintif, son petit cœur s'emballe ;
Sous son doux pelage mouillé,
Son petit cœur tout effrayé
Songe à la poursuite infernale.*

*Abois des chiens, chanson des cors,
Musique automnale et guerrière,
Abois des chiens, chanson des cors,
Tremblant, il les entend encor
A l'heure où tombe la lumière.*

*Le petit lièvre a tant couru
Dans la grande forêt d'automne,
Le petit lièvre a tant couru
Que doucement il en mourut...*

Personne ne l'a su, personne !

(Flammes Vives, Paris.)

LE RONDEL DE L'ARAIGNÉE

*Sur ses huit pattes, galamment,
Dame Araignée est en voyage.
Elle a mis son plus beau corsage.
(Saurait-il en être autrement*

*Lorsqu'on part pour son agrément ?)
Donc, se sentant l'esprit volage,
Sur ses huit pattes, galamment,
Dame Araignée est en voyage.*

*Elle désire éperdument
Vérifier le vieil adage
Qui dit qu'on s'instruit à tout âge,
Et c'est pourquoi, en ce moment,
Sur ses huit pattes, galamment,
Dame Araignée est en voyage.*

(A l'enseigne de la rime
Edit. du Chandelier, Bienne.)



LE RONDEL DU BOURDON

*Voyez glisser le gros bourdon
Sur la vitre qui étincelle ;
S'accompagnant de sa crécelle,
Il danse un joyeux rigaudon.*

*Il pivote sur son bedon,
Léger comme une jouvencelle ;
Voyez glisser le gros bourdon
Sur la vitre qui étincelle.*

*Il enfle parfois son fredon
Et vibre comme un violoncelle :
Veut-il, à quelque « demoiselle »¹,
Faire un brin de cour ? — Allons donc !
Voyez glisser le gros bourdon
Sur la vitre qui étincelle.*

¹ Libellule.

(A l'enseigne de la rime
Edit. du Chandelier, Bienne.)



LE RONDEL DU HÉRISSON

*Sous sa piquante carapace,
Le hérisson va son chemin.
Plus fier qu'un empereur romain,
Il clopine en faisant des grâces.*

*Peu soucieux du temps qui passe,
Se moquant d'hier et de demain,
Sous sa piquante carapace,
Le hérisson va son chemin.*

*Il ne peut se tenir en place
Et muse comme un vrai gamin,
Mais dès qu'on approche la main
Il renifle et fait volte-face...
Sous sa piquante carapace,
Le hérisson va son chemin.*

(A l'enseigne de la rime
Edit. du Chandelier, Bienne.)

LE CŒUR DE MAMAN

*Le cœur de maman est un nid douillet
Où je dors en paix quand je suis inquiet.*

*Le cœur de maman est un bel écrin
Où je me blottis quand j'ai du chagrin.*

*Le cœur de maman est un doux berceau
Plein de rêves bleus et de chants d'oiseaux.*

*Le cœur de maman, c'est le tendre abri
Où je vais porter mes petits soucis.*

*Le cœur de maman est toujours ouvert,
Le cœur de maman est toujours offert !*

(« Rayons de soleil », lectures 3^e année,
Librairie de l'Etat, Berne.)



PLUVIOSE

*Ce délicat pizzicato
Contre la fenêtre bien close,
Ce bruit clapotant qui s'impose
Comme le jeu d'un virtuose,
C'est le clavecin de Pluviose...
Entendez-vous son concerto ?*

(A l'enseigne de la rime
Edit. du Chandelier, Bienne.)



COMPLAINTE POUR LA SAINT-MARTIN

*Sur son fringant coursier,
— Manteau rouge, casque d'acier —
Sur son fringant coursier
Passe un fier cavalier.*

*De son regard altier,
— Manteau rouge, casque d'acier —
De son regard altier,
Il scrute le sentier.*

*Là, sous un peuplier,
— Manteau rouge, casque d'acier —
Là, sous un peuplier,
Entend balbutier :*

*« Pitié, noble guerrier,
— Manteau rouge, casque d'acier —
Pitié, noble guerrier,
Pour un pauvre routier. »*

« Je tremble tout entier,
— Manteau rouge, casque d'acier —
Je tremble tout entier,
Le froid me fait crier ! »

Lors, le fier cavalier,
— Manteau rouge, casque d'acier —
Lors, le fier cavalier
Descend de son coursier.

De son manteau princier,
— Manteau rouge, casque d'acier —
De son manteau princier,
Il en fait deux moitiés.

Donne l'une au routier,
— Manteau rouge, casque d'acier —
Donne l'une au routier :
« Dieu te faut glorifier ! »

Enfourche son coursier,
— Manteau rouge, casque d'acier —
Enfourche son coursier :
« Adieu, pauvre routier ! »

(A l'enseigne de la rime
Edit. du Chancelier, Bienne.)



LE PETIT TRAIN

Quand il fit son premier voyage,
Le petit train se perdit dans les bois.
C'était un petit train volage...

Jugez de l'émoi
Du chef de gare !
Il sauta sur son téléphone.
(Un train qui s'égare,
La chose peut sembler bouffonne,
Mais mettez-vous à la place du chef !)
Bref,
Il téléphone à gauche, à droite :
— Avez-vous vu mon petit train ?
Il est égaré, je le crains,
Mon petit train à voie étroite,
Et je suis dans tous mes états,
Je crains le pire : un attentat,
Un sabotage, un piège,
Que sais-je ?
Dites, ne l'avez-vous pas vu ?

* * *

Pendant ce temps, ô bonheur imprévu,
Le petit train, caché sous les feuillages,
Ecoutait le joyeux ramage
Des oiseaux.
— Que c'est beau !
Murmurait-il, l'âme ravie,
Et combien, oui, je meurs d'envie
D'apprendre à chanter avec eux.
Si j'essayais ? Voyons un peu...

* * *

Il essaya... et fit bientôt de tels progrès
Qu'il devint le meilleur siffleur de la forêt.
C'est depuis ce jour, m'a-t-on dit,
Que les petits trains étourdis
Sifflent pour retrouver leur gare
Quand ils s'égarent !

(Inédit.)

Bibliographie



Ouganda

Akiki
Akiki, de Fort Portal dans le district de Fort Portal, se dit « Oka » ou « Oka » en haoussa, la langue de l'une des 4 provinces de l'Ouganda. Tandis que Marim, de Kumpala, se dit « Oryama » en haoussa. Il ne va à l'école que 3 jours par semaine et n'a pas de livres à lire à la maison à cause des dictateurs et aussi parce que, comme tout son camarade, il n'a pas de parents de l'école à lui faire, il a de longues vacances, parce que c'est la saison chaude et celle de la récolte du coton.

Le drapeau d'Akiki est constitué de blanc et de rouge, avec un toit d'herbe. Lorsque le vent souffle, le toit ressemble à une ignote ébouriffée. Cette fête fut partie d'un concours, grâce d'habitués. Elle se célébrait au début de la fête indienne à Fortale, pendant leur voyage de nuit dans une forêt de montagne. Un...

Almanach Pestalozzi 1963, 54e année. Editions Payot, Lausanne.

Les nombreux acheteurs de l'Almanach Pestalozzi, de Suisse, de France, de Belgique, seront très heureusement surpris de trouver cette année une publication entièrement transformée : nouveau format plus réduit donc plus pratique, nouvelle présentation comportant

un agenda-volant de 30 pages joint à l'almanach proprement dit. Que le contenu de ce dernier soit parfaitement adapté à ses jeunes lecteurs, l'intérêt que lui ont d'emblée témoigné des enfants grands et petits de mon entourage suffirait sans doute à le prouver. Ces 300 pages de textes illustrés répondent exactement à la curiosité de notre jeunesse ; actualité, diversité, pittoresque, documentation, valeur artistique. Et l'on s'étonne de trouver réunie une telle variété de sujets : jeux, bricolages, légendes, évocations géographiques, beaux-arts, sports, technique, forment une vivante synthèse qui constitue un véritable tour de la planète, fragmentaire bien sûr, mais passionnant à suivre, car tous les textes, groupés par continents, offrent un égal intérêt d'originale nouveauté qui surprend comme les aspects inattendus d'un voyage bien conduit.

Nous félicitons les éditeurs d'avoir su ainsi créer dans l'imagination des jeunes cette présence du monde, vivante et sympathique : de l'excellente éducation à la compréhension internationale, par les faits, sans préchi-précha... On souhaite que tous les maîtres d'école encouragent leurs élèves à se procurer ce nouvel Almanach Pestalozzi.

A. Chz.

La musique dans le canton de Vaud sous le régime bernois

Grâce à l'appui du « Fonds national suisse de recherches scientifiques », M. Jacques Burdet vient de publier une étude remarquable sur « La musique dans le canton de Vaud sous le régime bernois »¹. C'est un ouvrage monumental, le résultat de près de 30 ans de recherches patientes dans tous les documents du temps susceptibles de donner des renseignements : procès-verbaux, registres de comptes, papiers privés, etc. On reste confondu de l'abondance des faits découverts par M. Burdet en fouillant les diverses archives cantonales et locales de la Suisse romande.

Par souci d'exactitude et d'objectivité, l'auteur s'est refusé toute affirmation gratuite, toute généralisation hâtive ne reposant pas sur un écrit. Les renseignements recueillis viennent de sources si diverses et ils sont si nombreux qu'ils donnent une idée souvent très précise des diverses activités musicales au cours des trois siècles de la domination bernoise ; leur portée dépasse même le cadre de la musique, ils font comprendre maints aspects de la vie intellectuelle, sociale et religieuse du temps.

Mais M. Burdet évite de donner à son ouvrage un caractère technique et rébarbatif. Il indique en notes toutes les sources et bon nombre de renseignements divers et biographiques. De même nous trouvons, en fin de volume, plus de cent pages de documents très intéressants : citons entre autres la liste des œuvres musicales et recueils publiés et écrits dans le Pays de Vaud, celle des manifestations théâtrales des XVI^e et XVII^e siècles, les représentations d'opéras du XVIII^e siècle, des règlements et statuts de divers groupements et sociétés, la liste des localités où jouaient des trompettes d'église, la composition des premières orgues des principales villes, six chœurs de François Gindron, etc. Le texte, ainsi allégé, est écrit dans un style alerte et vivant ; il est émaillé de citations savoureuses et d'anecdotes piquantes qui rendent sa lecture agréable et captivante.

L'introduction de la Réforme par LL. EE. donne très vite un essor à la musique d'église. Dans la seconde moitié du XVI^e siècle, le psaume fait son apparition dans le culte réformé ; il a bientôt une grande influence sur la production musicale du temps.

Or Lausanne, à côté de Genève et Strasbourg, joue un rôle en vue dans l'élaboration du psautier. C'est dans notre chef-lieu que Th. de Bèze achève la versification des psaumes commencée par Clément Marot. Deux musiciens de grande valeur, François Gindron et Guillaume Franc, écrivent un certain nombre de mélodies sur des textes de psaumes². Franc est pendant 30 ans chantre à la Cathédrale et maître de musique à l'Académie de Lausanne ; son influence a un rayonnement dans tout le pays.

Le XVII^e siècle marque un arrêt, si ce n'est un recul. On vit sur la tradition ; le chant des psaumes est en décadence, malgré la création des premiers chœurs d'église. La musique de société n'existe pas. La présence de chansons populaires et de musique de danse est mentionnée d'une manière négative par les amendes infligées lors de scandales.

Au XVIII^e siècle un renouveau se dessine ; la musique devient un élément de culture. Si la décadence du psaume s'accroît, l'apparition des cantiques, ceux de Bénédic Pictet en particulier, la formation de sociétés de chant sacré, l'introduction des trompettes dans le culte et la construction de nombreuses orgues

redonnent un nouvel essor à la musique culturelle. Dans les rencontres mondaines la musique a une place d'honneur ; les artistes étrangers sont invités dans les salons, tel Mozart lors de son retour de Paris. Le clavecin et plus tard le piano meublent les demeures des milieux aisés ; l'étude de ces instruments, de même que celle du violon et du chant, fait partie de l'éducation de l'élite du pays. Plusieurs villes organisent des concerts publics et des représentations d'opéras. Le peuple, lui aussi, se pénètre de plus en plus de musique ; les manifestations organisées par la Confrérie des vigneronns de Vevey, préludes aux grandes fêtes futures, en sont comme l'aboutissement.

Nous nous trouvons ainsi au seuil du XIX^e siècle. Dans un second volume en préparation, M. Jacques Burdet étudiera ce qu'a été ce siècle du point de vue musical. En attendant, nous lui disons notre reconnaissance et notre admiration pour le travail qu'il présente aujourd'hui.

Robert Piguet.

¹ En souscription jusqu'au 28 février 1963, au prix de 50 fr. chez Me Colin Martin, 1, rue Pépinet, Lausanne. Dès le mois de mars, en librairie au prix de 60 francs.

² Dans un ouvrage qui vient de paraître sur « Le psautier huguenot », M. Pierre Pidoux présente les mélodies du psautier de Lausanne de 1565, écrites par Gindron et Franc ; plusieurs airs ne le cèdent en rien aux mélodies traditionnelles.

Une formation approfondie en vaut toujours la peine !

La situation économique actuelle tente nombre de jeunes à gagner — et à dépenser, bien entendu ! — le plus rapidement possible. Or, c'est précisément ainsi que ces jeunes n'atteignent pas ce qu'ils désiraient vraiment : un standard de vie plus élevé, grâce à une profession stable répondant à leurs aspirations. Cependant un réel avancement et la réussite continuent à dépendre de la formation approfondie des capacités et des aptitudes positives qui sont souvent encore latentes chez le jeune être ou qui se sont déjà manifestées et qui — une fois développées et formées — sont déterminantes pour son avenir. A vrai dire, une telle formation exige naturellement des parents des sacrifices financiers notamment, mais cela en vaut la peine. S'il y a lieu, on peut toujours demander aide et conseils à des institutions qui ont fait leurs preuves. A cet effet, l'Association suisse pour l'orientation professionnelle a publié au début de cette année un nouveau « Répertoire des bourses suisses » qui renseigne sur les fonds de bourses de tout le pays et qui veut ainsi servir de trait d'union entre l'offre et la demande de bourses. En outre, il est recommandable de conclure dès que possible des assurances « études ou apprentissage » constituant en quelque sorte des « bourses » privées qui peuvent être adaptées exactement aux circonstances et besoins individuels ainsi qu'à leurs transformations éventuelles. Finalement, rappelons expressément qu'il est nécessaire de prendre dès maintenant des dispositions pour le printemps 1963, qu'il s'agisse de chercher une place d'apprentissage ou une formation scolaire ultérieure adéquate, car, en raison de leur importance, ces questions méritent la plus grande attention si l'on veut, dans la mesure du possible, éviter des placements défavorables ou des déceptions.

Y a-t-il dans notre pays une forme d'art préhistorique ?



« La préhistoire européenne est avant tout surtout l'histoire de l'imitation, ou mieux de l'adaptation des conquêtes du génie oriental. »

En s'exprimant ainsi, le grand historien américain Gordon Childe estime que la révolution de l'art au néolithique s'est faite en fonction des cultures archaïques du Proche-Orient et qu'il y a, semble-t-il, une relation de cause à effet entre le développement de ces cultures avant le cinquième millénaire et les influences qu'elles ont exercées sur l'art néolithique en Europe. Car, il ne faut pas l'oublier, entre le quinzième et le cinquième millénaire, c'est le grand silence, dans l'art de l'Europe. Autant celui-ci s'était-il développé à l'époque de la pierre ancienne, atteignant les sommets de Lascaux et d'Altamira, autant reste-t-il muet dès que la dernière glaciation européenne prend fin. Mais cette absence n'en est que plus remarquable quand l'art renaît en Europe occidentale, à l'apparition de l'âge des métaux. C'est pourquoi le mot de révolution n'est pas trop fort pour caractériser cette renaissance ou cette nouvelle naissance. Comment celles-ci se sont-elles opérées dans notre pays, c'est encore une question très discutée et cela d'autant plus que nous commençons seulement à découvrir des œuvres d'art primitif.

LES SIGNES PRÉCURSEURS

L'abbé Breuil, préhistorien français universellement connu, et décédé il y a peu de temps, pensait que certaines peuplades soumises à la cueillette paléolithique et peu à peu acquises à l'économie des pâtres et des cultivateurs ont évolué vers le stade néolithique, établies qu'elles étaient en Afrique du Nord, en Egypte et même en Mésopotamie et que ces peuplades se sont progressivement infiltrées en Europe occidentale, par les détroits de Messine et de Gibraltar, se mêlant aux derniers chasseurs paléolithiques et finissant par les supplanter. Ainsi se serait développé l'art du Levant espagnol, lequel accuse une certaine ressemblance avec l'art paléolithique. Cette forme d'art se serait schématisée, déterminant ainsi l'art du néolithique.

Nous estimons nous-mêmes comme certaines les influences du Proche-Orient sur le comportement des cultures néolithiques, rejoignant les théories émises par Breuil et Gordon Childe. Mais ce qu'il nous a paru intéressant d'étudier et dont nous donnons ici même les premières conclusions, c'est la provenance des peuplades qui ont habité nos contrées dès le quatrième millénaire. Les historiens ont tendance à séparer en deux groupes distincts les civilisations dites des grandes pierres ou mégalithiques et celles des lacustres et de leurs descendants. La question que nous nous sommes posée est celle de la coexistence de ces diverses civilisations et nous sommes même allés jusqu'à nous demander si les lacustres, les derniers probablement, n'étaient pas les mégalithiques dont nous recherchons la trace, l'origine, depuis si longtemps ou si les lacustres ne sont pas peut-être les précurseurs immédiats des mégalithiques. Or, il semble qu'il y ait une parenté, entre les modes de vie, manifestée dans ce que l'on a retrouvé comme poteries ou comme armes, et il semble aussi que la religion des lacustres, inconnue jusqu'à

maintenant relève d'un culte solaire identique à celui des populations que nous classons comme mégalithiques.

LES TERRICOLES

Nos historiens n'ont jamais douté du mode de vie sédentaire des populations lacustres qui se ravitaillaient au moyen de la chasse et de la pêche, mais aussi en cultivant le sol, preuve en soit, les graines retrouvées dans les vases ensevelis dans le sable sous-lacustre. Il est donc probable que ces populations possédaient aussi des habitations sur terre ferme et qu'elles vivaient simultanément, les unes sur pilotis, les autres dans des camps retranchés sur des hauteurs qu'elles fortifiaient au moyen de fossés et de palissades. Ce qu'il y a aussi de probable, c'est que ces populations ont subi d'importantes influences des peuplades méridionales et méditerranéennes.

Or nous savons aussi que le phénomène mégalithique est issu du Proche-Orient et les savants ont étudié comment ce phénomène s'est propagé, au cours d'une lente progression, à travers tout le bassin méditerranéen. Quant aux lacustres, M. l'abbé André Glory, l'un des plus fins connaisseurs de la préhistoire, estime que le stade progressif de la culture lacustre se place à l'origine en Egypte, environ au VIII^e millénaire et que ces populations ont quitté l'Egypte à la suite de l'assèchement des déserts actuels, vers le Ve millénaire. Ces peuplades connaissaient la culture du blé (2 sortes) et celle des différentes orges (3 sortes). Ces céréales sont originaires de Palestine et de Syrie et étaient connues aussi des peuples mésopotamiens. Or, on retrouve ces espèces dans les résidus lacustres de chez nous et on les retrouve également dans les sépultures mégalithiques.

Au sujet des lacustres, on a parlé de cultures amratiennes, mérimdiennes, gerzéennes, désignant par ces termes des cultures faisant partie de la civilisation égyptienne prédynastique et l'on sait que les représentants de cette civilisation se composaient de bergers, de chasseurs et d'agriculteurs semi-sédentaires, se fixant dans certaines régions de la Basse-Egypte, selon la saison. Leurs poteries étaient rudimentaires, en terre noire, portant des dessins géométriques incisés. Et puisqu'il y a dessin géométrique, il y a depuis la plus haute antiquité connaissance de certaines lois mathématiques. Quant aux lacustres européens, ils décoraient aussi leur poterie de dessins géométriques et même leurs pièces d'habillement. Il doit y avoir là plus qu'une simple parenté accidentelle.

CHEZ NOUS

Il faudrait longuement parler des alignements de blocs erratiques, de ceux d'Angleterre, de ceux de Bretagne et établir des comparaisons avec quelques alignements que nous avons retrouvé au pied du Jura et sur les moraines du Plateau. Il faudrait aussi indiquer comment nous avons reconnu, dans l'orientation de ces gros blocs de pierre cristalline, une ligne virtuelle qui semble toujours passer par un alignement de trois pierres. Il faudrait expliquer enfin comment, à l'instar

de ce que l'on trouve ailleurs, cette ligne virtuelle semble orientée vers le soleil à son lever. De même, dans certaines sépulture néolithiques, l'axe d'orientation des cadavres est en général parallèle au chemin parcouru par le soleil, constatation qui se retrouve dans les civilisations prédynastiques. Deux tumulus, inventoriés par l'archéologue Troyon, il y a une centaine d'années, dans la région lausannoise, présentaient des os en désordre et à côté une sépulture en position repliée à la façon prédynastique. Mais, manquant de renseignements précis à ce sujet, il semble que la face se trouvait à l'ouest, les orbites regardant vers le sud, ce qui correspondrait aux sépultures badariennes, contemporaines de la civilisation mésopotamienne d'El Obeid (Uruk) en Chaldée sumérienne.

UN SIGNE MYSTÉRIEUX

La présence des deux tumulus mentionnés nous avait mis en quelque sorte sur la piste d'une relation avec un alignement de trois blocs de granite situé quelques centaines de mètres plus au sud sur la même moraine. Cet alignement de trois blocs de même dimension et de même nature, présente la caractéristique d'être orienté au soleil levant, avec un intervalle égal de 18 mètres environ entre chaque bloc. Sur le dernier bloc au sud-est et sur la face regardant vers le soleil levant, nous apparut une gravure mystérieuse représentant une sorte de croisillon dont une des branches est coupée par un autre axe formant un nouvel angle. Si l'on prolonge alors cet axe, les montants inférieurs du croisillon déterminent avec lui un triangle.

On pourrait immédiatement songer à un signe cabalistique à base magique, mais à y regarder de plus près, il faut estimer la valeur géométrique du tracé, les quatre angles déterminés par le croisillon étant égaux deux à deux. Nous avons aussitôt cherché des éléments de comparaison; c'est en Mésopotamie d'abord, en Egypte ensuite que nous trouvons les signes les plus approchants. Les travaux de M. l'abbé André Glory ont permis de placer en Egypte le stade progressif de la technique lacustre; il y a donc, nous semble-t-il, une piste intéressante à suivre, car nous ignorons d'où provenaient les lacustres et nous ignorons aussi la forme de leur religion. Il y aurait alors là une indication précieuse, pour autant qu'il s'agisse bien entendu d'une gravure lacustre. La seule voie d'investigation pour le prouver serait la fouille aux environs immédiats de cet alignement mais cela suppose un travail de longue haleine avec des moyens qui ne sont malheureusement pas à notre disposition actuellement.

PREMIÈRES CONCLUSIONS

Il serait présomptueux de notre part de répondre immédiatement par l'affirmative à la question posée dans le titre même de cette chronique, car la question est à l'étude entre préhistoriens. Comme la collaboration de la population peut être à ceux-ci d'une grande utilité dans le dépistage des pétroglyphes, nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs de nous signaler les gravures relevées sur des blocs erratiques, dans leur région respective. Nous leur recommandons cependant de ne pas enlever la mousse recouvrant les blocs, car ce grattage au moyen de brosses ou d'autres instruments peut se faire très facilement au détriment des gravures éventuelles et par suite au préjudice de la science.

Nous pouvons affirmer qu'il y a des traces d'art sur certains blocs et sur des dalles recouvrant des sépultures, mais la question de la datation de ces vestiges est encore pendante. Il faudra certes encore de nombreuses études et de nouvelles découvertes avant de tirer des conclusions définitives sur une question aussi importante. Il valait cependant la peine, croyons-nous, de signaler ces problèmes à l'attention du public.

Ch. Kraege.

INSTITUTEURS(-TRICES) PROFESSEURS DEMANDÉS

MONTREAL  CANADA

LE BUREAU MÉTROPOLITAIN DES ÉCOLES PROTESTANTES DE MONTREAL s'intéresse au recrutement d'instituteurs, institutrices et professeurs PROTESTANTS pour la prochaine rentrée scolaire de SEPTEMBRE 1963.

Les candidats, qui auront à enseigner le français à des élèves de langue anglaise, doivent remplir les conditions suivantes:

- 1) Etre de religion protestante, réformée, ou israélite
- 2) Posséder une connaissance pratique de l'anglais
- 3) Etre âgé de 25 à 40 ans
- 4) Avoir une formation pédagogique
- 5) Avoir au moins 5 ans d'expérience dans l'enseignement

Les traitements annuels des diplômés de l'université sont basés sur une échelle dont le minimum est de \$4500 et le maximum de \$9350.

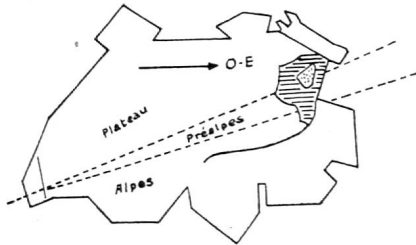
Des délégués du "Protestant School Board" de Montréal se rendront en Europe en février 1963 pour interviewer les candidats.

Ceux et celles qui désireraient de plus amples renseignements au sujet des traitements et des conditions d'engagement sont priés d'écrire immédiatement:

PAR AVION au directeur du service du personnel, Protestant School Board of Greater Montreal, 6000 Fielding Ave., Montréal 29, Québec, CANADA.

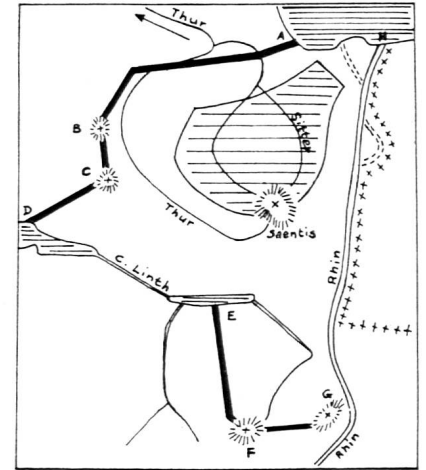


Deux cantons bien unis : Saint-Gall et Appenzell



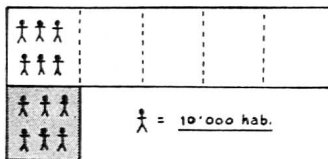
SITUATION

1. Ils sont à la frontière est, en Suisse orientale.
2. Ils appartiennent au bassin du Rhin.
3. Ils touchent au Plateau et aux Préalpes.
4. St-Gall entoure complètement Appenzell.
5. Appenzell est une enclave dans St-Gall.
6. Tous les deux sont industriels et agricoles.
7. La frontière de St-Gall est bien marquée par **des repères naturels**



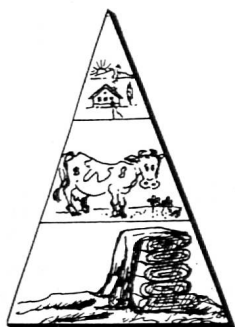
- A : Lac de Constance.
- B : Hoernli.
- C : Schnebelhorn.
- D : Lac de Zurich.
- E : Lac de Wallenstadt.
- F : Sardona.
- G : Calanda.

Population et richesses de cette région



Le canton de St-Gall mesure 2000 km² et comptait 300 000 habitants, en 1949.
 Le canton d'Appenzell mesure 400 km² et comptait 60 000 habitants, en 1949.
 Leurs densités kilométriques sont égales.

De quoi vivent surtout ces habitants



Tourisme

{ Partout en Appenzell,
au Toggenbourg.

Agriculture - Elevage

{ Les laits
Les fromages

Industries textiles

{ Broderie = 5000 ouvriers
Coton = 4500 ouvriers
Soierie = 3000 ouvriers

**St-Gall
et Appenzell
sont les pays
de la
BRODERIE**

Les vieilles et respectables coutumes d'Appenzell

Le trâgi (portage)

Quand on veut construire une maison sur la montagne où il n'y a ni train, ni route, on porte les planches et les poutres à dos d'homme. Ce travail est **volontaire** et considéré comme un honneur et un plaisir. Les poutres **sont pesées à l'arrivée**; ainsi les porteurs ne connaissent pas le poids de leur charge. Celui qui a porté la plus lourde poutre, reçoit 5 fr. de prime. Puis, le soir, on offre à tous ces braves gens, un repas suivi de jeux et de danses.



La broderie est un travail national que l'on apprend de mère en fille et qui se pratique à domicile surtout dans les Rhodes Int.

Sur 14 000 habitants, on compte **1 600 brodeuses** dont les travaux sont connus dans le monde entier.

Que veut dire « Rhodes » ?

C'est un ancien mot qui veut dire **qu'on exploite et cultive en commun** certaines terres et surtout certaines forêts (des terres défrichées ou **rodées**). Ces terres sont devenues des biens communaux.

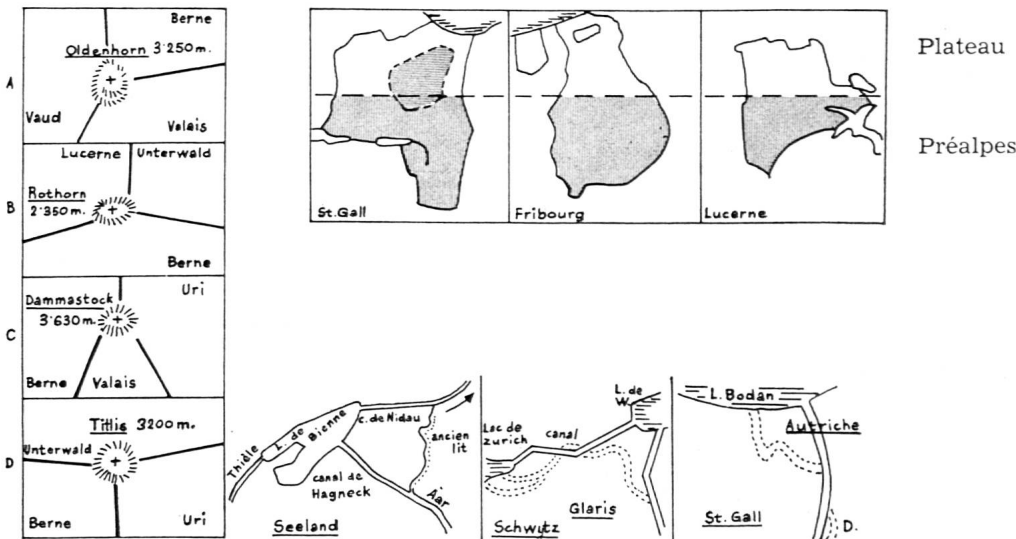
Une belle assemblée !

Le dernier dimanche d'avril, à **Appenzell** pour les Rhodes Int., à **Trogen** ou à **Hundwil** pour les Rhodes Ext., tous les hommes citoyens se réunissent, **portant une arme**, pour discuter des affaires du pays : **c'est la Landsgemeinde**.

Petit rappel sur du déjà vu

St-Gall comme Fribourg et Lucerne touche aux Préalpes par le sud et au Plateau par le nord.

Le Hoernli marque la limite entre 3 cantons, comme :



L'Aar en 1889 La Linth en 1803 Le Rhin en 1893

LES GRANDES CORRECTIONS DE COURS D'EAU

Avant : inondations aux crues, marais, moustiques, maladies, dévastations, insécurité, terrains improductifs.

Après : sécurité, terrains riches et productifs, vastes cultures et industrie prospère.

**PARENTS!
JEUNES GENS!
JEUNES FILLES!
CORPS ENSEIGNANT!**

Du mardi 22 janvier au samedi 2 février, au bâtiment du Pont de la Machine,
l'Union des Industriels en Métallurgie du canton de Genève présente,
en collaboration avec les Services Industriels

UN ATELIER D'APPRENTISSAGE EN ACTIVITÉ

Heures d'ouverture : 10 h. - 12 h. et 14 h. - 18 h.

(samedi 26 janvier et samedi 2 février : 10 h. - 12 h. et 14 h. - 17 h.)

DOCUMENTATION - INFORMATION PAR MAITRES D'APPRENTISSAGE

Concours Film Entrée libre

LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE DES RETRAITES POPULAIRES

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

Assure à tout âge
et aux meilleures conditions

Educateurs !

Inculquez aux jeunes qui vous sont
confiés les principes de l'écono-
mie et de la prévoyance en leur
conseillant la création d'une rente
pour leurs vieux jours.

Renseignez-vous sur les nom-
breuses possibilités qui vous sont
offertes en vue de parfaire votre
future pension de retraite.



LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE D'ASSURANCE INFANTILE EN CAS DE MALADIE

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

La caisse assure dès la naissance
à titre facultatif et aux mêmes
conditions que les assurés obli-
gatoires les enfants de l'âge
préscolaire.

Encouragez les parents de vos
élèves à profiter des bienfaits de
cette institution, la plus avanta-
geuse de toutes les caisses-mala-
die du canton.

La
Caisse cantonale vaudoise
d'assurance infantile
en cas de maladie

Siège : rue Caroline 11, Lausanne